

Prise de position

Votation communale en Ville de Genève du 7 mars 2021

Formulaire de Signature

Ce formulaire doit être remis aux partis, associations ou groupements car il doit faire partie du dossier « Prise de position » déposé en une seule fois au service des votations et élections au plus tard le lundi 21 décembre 2020 à midi.

Nom de la Prise de Position : NON au parking Clé de Rive

Nom, Prénom :	_____
Date de naissance : (jj-mm-aaaa)	_____
Adresse <u>privée</u>:	_____
NPA/Localité :	_____
Tél. (facultatif) :	_____
Signature :	_____

MANDATAIRE : Les signataires de chaque prise de position désignent parmi eux un/une mandataire et son/sa remplaçant-e, chargés-es des relations avec les autorités.

NOTA : Un/une électeur-trice ne peut signer qu'une liste de prise de position et ne peut pas retirer sa signature après le dépôt de la liste. Toute liste de prise de position qui, après vérification, ne comportera pas le nombre de signatures valables requis par la loi, sera refusée.

NON À UN PROJET DU SIÈCLE PASSÉ!

Ce nouveau parking dans l'hyper-centre est:

- **Inutile.** Il y a déjà 7 parkings dans la zone et leur fréquentation est en baisse continue.
- **Incohérent.** Il attirera davantage de voitures alors que la Ville de Genève a déclaré l'urgence climatique et que le Léman Express vient d'être inauguré.
- **Mal ficelé.** Report du trafic sur les rues adjacentes, 6 ans de travaux minimum pour les habitant-es et les commerces et des pertes financières pour la Ville sur les 20 premières années.

Un parking inutile de plus?

Les 7 parkings alentour (St-Antoine, Mont-Blanc, Rive, Villereuse, EV2000, les deux nouveaux de la gare des Eaux-Vives) totalisent 4199 places et ne sont presque jamais pleins. De plus, les chiffres témoignent d'une baisse de fréquentation générale ces dernières années.

Un projet d'un autre temps

La construction d'un nouveau parking dans l'hyper-centre est en contradiction avec des décisions votées par la population (LMCE, suppression de 4000 places de stationnement).

La mobilité durable ne peut plus être seulement un choix : c'est une nécessité. Nous devons réduire d'au moins 60% nos émissions de CO₂ d'ici 2030 pour répondre à l'urgence climatique. Or, en «gravant dans le marbre» des centaines de places de parking en plein centre-ville, on s'empêche d'agir pendant des décennies sur le levier le plus important pour changer la mobilité: le stationnement.

La pollution de l'air provoque déjà 2200 décès par an en Suisse. La création d'un parking au centre-ville fera effet d'aspirateur à voiture et augmentera le trafic de transit et la pollution sonore et atmosphérique, notamment aux Eaux-Vives. Le boulevard Helvétique deviendra une semi-auto-route urbaine.

Des arbres abattus par dizaines

La réalisation de ce parking nécessitera l'abattage des 69 arbres de la zone, dont une dizaine sont centenaires. Les 70 arbres qui seront plantés en remplacement dans 150 cm de terre ne pourront à l'évidence jamais offrir une végétation équivalente car aucun arbre majeur ne peut se développer sur un parking souterrain.

Une privatisation de l'espace public

La convention faite entre les promoteurs du parking et la Ville de Genève est biaisée, car elle lie le parking avec la création de la zone piétonne, alors que ce sont deux projets séparés. La Ville va donner une parcelle de son territoire à un privé dont le principal but est lucratif, avec une contrepartie minimale et sans prise en compte des défis écologiques et des besoins de la population.

Des alternatives possibles

Créer des zones piétonnes est essentiel mais d'autres solutions cohérentes évitant des années de travaux sont possibles. Il est possible de réaménager Pierre-Fatio sans avoir à construire un parking dessous. Ce sera plus rapide, moins cher et les arbres pourront vraiment s'y développer. L'initiative de piétonnisation du centre-ville déposée en septembre 2020, comme contre-projet à celui-ci est l'alternative à choisir.

Votons NON au parking Clé de Rive!

Signez cette prise de position (au verso) pour permettre au comité défendant le NON d'obtenir des places d'affichage!

Plier, ne pas détacher!

PARKING CLÉ-DE-RIVE VOTATION DU 7 MARS 2021

NON À UN PROJET DU SIÈCLE PASSÉ!

MERCI DE BIEN VOULOIR SIGNER

LA PRISE DE POSITION AU VERSO

**À RENVOYER AU PLUS VITE SVP,
AVANT LE 17 DÉCEMBRE AU PLUS TARD.**

Le formulaire de prise de position au verso permettra au comité contre le projet de parking Clé-de-Rive d'obtenir des espaces d'affichage gratuits ainsi qu'une ligne dans la brochure de votation. Merci de signer et faire signer aux personnes ayant le droit de vote municipal en Ville de Genève et nous la renvoyer au plus vite. Le comité est constitué des habitant-e-s et commerçant-e-s des quartiers concernés (Centre ville et Eaux-Vives), associations (ATE, actif-traffic, Survap, Vivre aux EV, Pro Vélo, entrepreneurs progressistes), et partis (les Vert-e-s, Parti Socialiste, Ensemble à Gauche, solidaritéS, Parti du Travail)...



A

Nicht frankieren
Ne pas affranchir
Non affrancare

Geschäftsantwortung Invia commerciale-risposta
Envoi commercial-réponse



actif-traffic
Case Postale 325
1211 Genève 19